

# FRONTIÈRES

## PROTOCOLE DE RÉDACTION

Mise à jour : novembre 2022

FRONTIÈRES est une revue de recherche et de mobilisation des connaissances en études sur la mort. Elle publie des articles savants qui contribuent, dans l'interdisciplinarité, à une réflexion sur les divers aspects (psychologique, socioculturel, éthique, etc.) du phénomène de la mort et de l'expérience du deuil. Les articles peuvent aussi se situer dans une perspective développementale (de l'enfance à la vieillesse) ou encore aborder le rapport aux institutions d'éducation, de soins et de services.

### SOUMETTRE UN MANUSCRIT

FRONTIÈRES publie des numéros thématiques, deux fois l'an. La revue ne publie que des textes originaux et inédits. Les manuscrits peuvent être soumis dans le cadre d'un appel de propositions d'articles ou encore pour un article hors thème.

Notez qu'une personne ne peut signer ou cosigner qu'un seul article dans un même numéro (sans compter le texte de présentation, si la personne dirige ou codirige le numéro).

Les manuscrits ne devraient pas, sauf exception lorsque la nature du sujet l'exige, dépasser 50 000 caractères (espaces et notes de bas de page comprises, excluant le résumé et la bibliographie). Ils doivent inclure les éléments suivants, en français et en anglais : un titre, un résumé (800 caractères, espaces comprises) ainsi que 3 à 6 mots clés. La bibliographie doit présenter toutes les références mentionnées dans le texte (vérifier la concordance).

Les manuscrits sont soumis à l'adresse suivante : [frontieres@uqam.ca](mailto:frontieres@uqam.ca)

Le manuscrit doit être anonymisé. Remplacer les informations et les références dévoilant l'identité des autrices ou des auteurs par des termes neutres. Ces données seront restituées suite à l'évaluation externe. Fournir les coordonnées des autrices et auteurs dans un fichier distinct de celui du manuscrit :

- prénom, nom, institution d'appartenance (université et département ou faculté, centre de recherche, etc.);
- titre de fonction (professeure/professeur, chercheuse/chercheur, doctorante/doctorant, etc.) et diplôme (Ph. D., maîtrise, etc.);
- courriel institutionnel ou professionnel.

### ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE

Lorsque leur manuscrit fait référence à une recherche menée avec des êtres humains, les chercheuses et chercheurs doivent confirmer à la revue que la démarche de recherche, la collecte de données sur les participantes et participants et la consultation de données ont été menées dans le respect des règles de l'[Énoncé de politique des trois conseils. Éthique de la recherche avec des êtres humains](#) (EPTC2 -2018) ou, dans le cas des recherches qui ne relèvent pas de l'EPTC2, dans le respect des règles en éthique de la recherche qui s'appliquent à l'endroit où la recherche a été effectuée.

Si le manuscrit cite des données ou des extraits d'entrevue, les chercheuses et chercheurs doivent également confirmer à la revue qu'ils ont obtenu les autorisations requises pour citer les données ou les extraits d'entrevue qui figurent dans leur article.

## DROITS DE PUBLICATION

Les autrices et auteurs sont seuls responsables du contenu de leur article; elles et ils en conservent la propriété intellectuelle. Elles et ils doivent signer en faveur de FRONTIÈRES et transmettre à la revue une [autorisation de publication](#) de l'article et de l'iconographie qui l'accompagne. Cette autorisation permet notamment à la revue, en conformité avec sa mission de diffusion de la recherche en études sur la mort, de reproduire le texte et de le diffuser, en tout ou en partie, sans limites territoriale et de temps, dans toutes les langues et pour tous pays, en format papier et sur des supports numériques.

## **AUTOARCHIVAGE**

FRONTIÈRES permet le partage des articles par leur autrices et auteurs, selon les modalités suivantes :

- **Version soumise**  
non permis
- **Version acceptée par les pairs**  
non permis
- **Version publiée**  
Après la publication du numéro, les autrices et auteurs peuvent ajouter le **lien vers la version publiée de l'article** sur les plateformes de leur choix.

La reproduction des articles est permise, à condition que la revue en soit informée. La référence de première publication doit être fournie, de même que le titre de l'article, le nom des autrices et auteurs, la mention de la revue FRONTIÈRES, la date et le lieu de publication.

## POLITIQUE ANTI-PLAGIAT

La revue FRONTIÈRES refuse toute forme de plagiat. FRONTIÈRES considère comme acte de plagiat le fait de :

- 1) copier, en tout ou en partie, les travaux d'autrui en les faisant passer pour siens;
- 2) copier, en tout ou en partie, ses propres travaux déjà publiés, sans mentionner la référence de la publication originale (autoplégat).

Avant la publication d'un article, l'autrice ou l'auteur confirme à la revue qu'elle ou il est bien la personne détentrice des droits et qu'elle ou il n'enfreint pas les droits d'autrui, ni pour le texte, ni pour les figures, illustrations et tableaux. Advenant la détection d'un cas de plagiat, la revue prend les mesures suivantes :

### **Avant la publication**

Si le plagiat est détecté avant la publication du manuscrit, l'autrice ou l'auteur sera immédiatement contacté. Selon l'ampleur du plagiat, la personne devra soit réécrire le texte, soit citer correctement ses sources et inclure les références exactes du texte cité. Si le plagiat est substantiel (20 % du texte et plus), l'article sera automatiquement rejeté et la personne ne pourra plus publier dans FRONTIÈRES.

### **Après la publication**

Si un plagiat est détecté après la publication, des mesures seront prises pour retirer l'article partout où il est possible de le faire. La personne ne pourra plus publier dans FRONTIÈRES.

## ÉVALUATION PAR LES PAIRS

Chaque manuscrit est soumis à une évaluation par les pairs, interne et externe. Lorsque l'évaluation est négative ou lorsque le manuscrit ne correspond pas aux politiques rédactionnelles de la revue, il est refusé. À la lumière de l'évaluation, des modifications peuvent être demandées aux autrices et auteurs. Dans ce cas, la décision d'accepter ou de refuser le manuscrit est prise après examen du manuscrit révisé. Cette décision de la revue est irrévocable. Les manuscrits font l'objet d'une révision linguistique et FRONTIÈRES se réserve le droit d'en uniformiser la présentation (langue, ponctuation, titres et sous-titres, normes bibliographiques).

## PRÉSENTATION DU TEXTE

Format de papier	8,5 po par 11 po
Marges	2,5 cm de chaque côté, alignement à gauche
Interligne	1,5
Caractère	Times New Roman – 12 points
Titres et sous-titres	Éviter les mentions Introduction et Conclusion
Gras	Utiliser pour les titres de premier niveau; pas de numérotation
Soulignement	Utiliser pour les titres de deuxième niveau; pas de numérotation
Italique	Utiliser pour les mots étrangers et les titres d'ouvrages
Accents	Accentuer les majuscules
Guillemets	Utiliser les guillemets français (« ») (n'utiliser les guillemets anglais (" ") qu'à l'intérieur de citations déjà entre guillemets).
Citations	Mettre entre crochets [ ] les lettres ou mots ajoutés ou modifiés dans une citation, de même que les points de suspension indiquant la coupure d'un passage [...]
	COURTE (1, 2 ou 3 lignes) Entre guillemets français à l'intérieur des paragraphes
	LONGUE (4 lignes et plus) Sans guillemets et hors texte (1,5 cm à gauche, interligne simple)
	Citation en langue étrangère : <a href="http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3207">http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=3207</a>
	Éviter les citations dans le paragraphe de conclusion. Éviter de terminer le texte par une citation.
Ponctuation et appels de note	<a href="http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5110">http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=5110</a> <a href="http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&amp;id=3205">http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?t1=1&amp;id=3205</a>
Typographie	Pour l'espacement avant et après les principaux signes de ponctuation et les autres signes ou symboles, voir : <a href="http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2039">http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?id=2039</a>

## **FORMULATION NEUTRE**

La revue n'utilise pas les doublets abrégés (par exemple : un•e directeur•trice, les expert•e•s). Elle recommande d'utiliser une formulation neutre, qui privilégie les formes (noms, adjectifs, pronoms) qui ne présentent pas d'alternance masculin/féminin, avec notamment l'emploi de noms collectifs s'appliquant aussi bien à des hommes qu'à des femmes.

Lorsque le contexte le justifie, les formes masculines et féminines peuvent aussi être utilisées. La revue privilégie cependant le masculin pluriel pour des raisons de lisibilité et pour éviter de complexifier la lecture.

## **ICONOGRAPHIE**

Inclure les images, cartes, graphiques et tableaux à l'endroit approprié dans le texte, et les transmettre séparément à la revue sous forme de fichier JPEG, TIFF ou PNG. Il faut donner un titre à ces éléments et indiquer la source.

Il incombe aux autrices et auteurs d'obtenir les droits de reproduction pour le matériel iconographique qui accompagne leur article et de fournir à la revue une copie de l'autorisation de publication reçue.

## **NOTES ET RÉFÉRENCES**

Notes	Les notes, à l'exclusion des références, doivent être placées à la fin du texte et numérotées en continu (chiffres arabes). Utiliser la fonction « insertion automatique » de votre logiciel pour les appels de note; placer l'appel de note avant le signe de ponctuation.
Références	Les références dans le texte sont présentées selon le style UQAM-APA : <a href="https://style-apa.uqam.ca/dans-le-texte/">https://style-apa.uqam.ca/dans-le-texte/</a>

## **BIBLIOGRAPHIE**

Les autrices et auteurs doivent appliquer le style bibliographique [UQAM-APA](#).

FRONTIÈRES recommande l'utilisation d'un logiciel de gestion bibliographique.